



COMMUNE DE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de MONTGUYON – SEANCE DU 15 FEVRIER 2023 - N° 2023/11

L'an deux mille vingt-trois, le 15 février 2023, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 1^{ère} session extraordinaire à 20 heures à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 09 février 2023

Date affichage : 16 février 2023

Nbre de Conseillers : 19 En exercice : 19 Présents : 15 Votants : 15 Pour : 15

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, Sophie BRODUT, Carine MOULY-MESAGLIO, Raymond NUVET, Simone ARAMET, Claire RAMBEAU-LEGER, Christophe METREAU, Gaëtan BUREAU, Nathalie CHATEFAU, Didier MOUCHEBOEUF, Marc LIONARD, Claude NEREAU, Marie BERNARD, Claire RAMBEAU-LEGER, Christophe METREAU et Nathalie CHATEFAU

Etaient excusés : Charlotte DENIS-CUVILLIER, Marie BERNARD et Ludovic GIRARD

Etait absent : Marc LIONARD

Secrétaire de séance : Simone ARAMET

OBJET : Validation de l'adhésion de la commune à l'association « Les Maires Pour La Planète »

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que la commune adhère depuis plusieurs années à l'association « Les Maires Pour La Planète ».

Monsieur Le Maire rappelle que cette association recense les bonnes pratiques environnementales des communes adhérentes et s'engage à les faire connaître pour que chaque Maire puisse s'en inspirer. Fort de plus 100 adhérents, soit 25% des communes de la Charente-Maritime, l'association construit un réseau fort entre les élus et les accompagne dans les domaines de l'alimentation, la biodiversité, l'énergie, la gestion de la voirie, les déchets, la solidarité et la démocratie participative.

Monsieur Le Maire propose aux membres présents de renouveler l'adhésion de la commune à l'association « Les Maires Pour La Planète ». Le montant de la cotisation est de 50,00€ pour l'année 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité :

- **D'ADHERER** à l'association « Les Maires Pour La Planète » pour un montant de l'adhésion de 50,00€ pour l'année 2023,
- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Ont signé au Registre les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,

Julien MOUCHEBOEUF

